

PRIX D'ABONNEMENT :

AU CANADA. Edition Semi-quotidienne. Un An, \$4.—6 Mois, \$2. Edition Hebdomadaire, Un An, \$2.—6 Mois, \$1. AUX ETATS-UNIS. Edition Semi-quotidienne. Un An, \$5.—4 Mois, \$2. Edition Hebdomadaire. Dix Mois, \$2.—5 Mois, \$1. PAYABLES D'AVANCE. Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne recevra point d'abonnement au Canada pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'une ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

LE MONDE

UNION CATHOLIQUE.

PLINGUET & LAPLANTE—Éditeurs-Propriétaires

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Six lignes, première insertion.....50 Cents Chaque insertion subséquente.....13 " Dix lignes, première insertion.....67 " Chaque insertion subséquente.....17 " Au-dessous de dix lignes, par ligne.....7 " Chaque insertion subséquente, par ligne... 2 " Un quart, à l'année.....\$30.00 Un demi-quart, do.....16.00 Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Corresponsances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 20 Mai 1864.

Correspondance Parlementaire.

Québec, 18 mai 1864.

Le premier vote de non-confiance, et je pourrais dire le seul qui sera présenté à la Chambre, à part des votes sur les mesures, a été donné hier soir.

La politique du Ministère au sujet des canaux a été approuvée par une majorité de deux voix.

Vous devez vous rappeler que les organes comptaient sur dix voix. Cette infime majorité n'a même été obtenue, par le Ministère, que par la crainte qu'ont certains membres de se représenter devant les électeurs. Plusieurs députés du Haut-Canada savent que le principe sur lequel agit M. Gall est désastreux pour leur pays; que les Etats-Unis sont plus favorisés que le Canada lui-même; plusieurs, et même, je pourrais dire, presque tous les députés du Bas-Canada savent que l'abolition des péages sur les canaux ne peut avoir pour effet que de favoriser la concurrence des produits agricoles de l'Ouest, sur nos marchés, avec ceux de nos cultivateurs; cependant, ils ont voté par crainte d'une élection générale, et nullement par principe; loin de là!

Ce qui démontre, de la part du parti ministériel, l'absence de tout principe, c'est le vote de MM. McGee, Abbott et Evanturel, qui ont condamné, par leur vote, la politique de leur propre gouvernement. C'est en effet le gouvernement McDonald Sciotte qui a rétabli les droits de péage sur nos canaux. Mais M. McGee n'aurait pu tenter une révolte contre ceux qui l'ont fait Ministre, lui qui a réitéré tous ses principes parce qu'il avait été mis à la porte de l'Exécutif pour de graves raisons.

M. Abbott a voté pour une raison qu'il est difficile de saisir. Quant à M. Evanturel, il s'est franchement et définitivement rallié à ses amis d'autrefois; et son zèle de néophyte ne lui laisse pas d'alternative. Si on lui demandait de nier le soleil, il le ferait, pour éviter la chute de M. Cartier, qu'il estimait tellement il y a deux ans! puis celle de M. McGee, son ami de cœur et de principe! C'est ainsi que les principes gouvernent les hommes.

Nous devons compter sur MM. Sylvain et Rankin. Je ne jugerai pas des motifs du premier, pour rentrer sur leurs sièges des hommes qu'il avait si énergiquement condamnés à plusieurs reprises. Il n'a pas expliqué le motif de son changement!

M. Rankin a déclaré n'avoir aucune confiance en MM. les Ministres du jour. Il nous a dit que son vote n'avait aucune portée pour l'avenir, qu'il ne l'engageait envers aucun parti; mais que dans le moment il ne voyait aucune question de principe divisant les deux partis qui se disputent la Chambre, et que, malgré son peu d'estime pour les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui, il ne se croirait pas justifiable de précipiter le pays dans le trouble et la confusion d'une élection générale, pour renverser M. un tel et le remplacer par M. un autre.

Tel est le point de vue élevé auquel s'est placé M. Rankin pour expliquer son vote étonnant. Mais nous vivons dans un siècle de miracles!

M. Dunkin était absent. Tous les autres députés ont voté ou avaient voté. Ce vote est donc, à peu près, l'expression de l'opinion de la Chambre sur le Ministère du jour. M. Rankin pouvant changer sur n'importe quelle question, le Ministère n'a réellement pas de majorité; et les huit ou dix voix revêues par les défenseurs du Ministère sont un mythe, comme le sera leur annonce d'une dissolution lors de la défaite prochaine du gouvernement. Cette défaite, selon toute probabilité, ne se fera pas longtemps attendre. Il y a devant la Chambre la question des taxes nouvelles à imposer; et c'est une question délicate à traiter.

En résumé, le vote d'hier, l'état des partis prouvent, d'une manière conclusive, que le Ministère actuel n'a pas la confiance du pays, et qu'il faut un arrangement entre les partis, ou une élection nouvelle à l'effet de laquelle je ne crois nullement pour départager la Chambre.

Correspondance Québécoise.

18 mai 1864.

SÉANCE DU 16 MAI.

MM. McDougall et Holton, malgré les calomnies du Canadien con-

tre leurs discours, ont parfaitement réussi dans cette séance.

M. Holton a été vivement applaudi quand il a dit, en terminant son discours: "Il est bien singulier qu'on nous applaudisse de ce que nous appuyons les bonnes mesures du gouvernement qu'il nous a empruntées, et qu'à cause de cela on prétende que nous devrions subir, sans dire mot, celles que nous désapprouvons et qui sont contraires à nos doctrines."

M. Langevin s'est levé pour répondre à M. Holton; mais le combat n'étant pas à armes égales, nous avons plutôt assisté à une boucherie qu'à une lutte. M. Langevin a eu dans cette soirée une de ces pensées orgueilleuses qui portent quelquefois le bouc à s'élever sur le lion. C'est un triste début pour un ministre, et nous avouons que le titre d'Honorable a fait faire à M. Langevin plus de progrès dans l'art de l'intrigue que dans celui de l'éloquence.

M. Langevin appuya surtout sur cette idée, que les indépendants devraient voter confiance dans le ministère; mais malheureusement pour le membre de Dorchester, M. Joly a une bonne mémoire. M. Joly prit la parole et fit observer que le ministère pour lequel on demandait le vote des indépendants n'était pas nouveau, qu'il se composait au premier rang d'hommes que le membre pour Dorchester (M. Langevin) avait condamnés. A-t-il oublié, dit M. Joly, sa motion de non-confiance de 1862...

M. Joly asséna ensuite quelques coups de masse à M. Cartier et au Journal de Québec, qui ont soutenu avec tant d'audace, le premier dans sa dernière élection à Montréal, et le second lorsqu'il a pris la défense de ces mêmes paroles prononcées par M. Cartier sur les hustings, que les vols Foote ne se sont montés qu'à \$200, tandis que les témoignages donnés devant la commission financière nous donnent la preuve irrécusable de vols bien plus considérables. Ainsi, preuves en mains, M. Joly démontra à la chambre que sur un seul compte, la commission financière a trouvé un excédent de \$6,000, sur un autre \$3,000 et qu'enfin sur un troisième compte, on avait payé 4 fois le montant donné ordinairement par le gouvernement.

Et M. Cartier appelait cela des bagatelles, des petites erreurs de \$200!!! mettons à la place de 200 piastres, dix à douze mille piastres, et nous aurons la vérité.

Dans une autre partie de son discours, M. Joly appuya de toutes ses forces la proposition faite par M. Dorion au sujet des juges de comtés.

M. Cartier, s'écria-t-il, dans le but de se faire des créatures, et d'avoir des supports partout, a pris notre jeune pays, et l'a morcelé: il a inventé la décentralisation de la judicature, — mesure prématurée et qui n'a fait que désorganiser l'administration de la justice dans le Bas-Canada. Mais il a reculé lui-même devant toutes les conséquences de cette décentralisation: il n'a pas osé nommer tous les juges nécessaires pour les différents districts; aussi tous en ont-ils souffert. Et qu'on vienne maintenant reprocher au Ministère McDonald-Dorion d'avoir nommé des juges! certes, il n'y a rien de surprenant, il n'a fait que se soumettre à une des exigences imposées par la mesure même de M. Cartier.

M. Joly est un de nos meilleurs orateurs parlementaires; sa parole est pure, sa voix agréable et son geste facile.

A M. Joly succéda le membre pour Richelieu, M. Perrault, dont l'allocation, quoique courte, fut très énergique, et surtout d'une adresse remarquable.

Il termina en disant qu'il ne jugeait un ministère que par ses actes, et qu'étant opposé à la politique de M. Gall sur les canaux, il était forcé de voter non-confiance.

La conduite de M. Perrault a jeté le Canadien dans une mauvaise humeur incroyable; aussi des compliments à l'adresse du membre pour Richelieu est-il passé à une boutade de très mauvais goût sur le compte de ce député.

Après ce discours la plupart des membres demandèrent le vote, mais sur la demande de quelques députés du Haut-Canada, qui désiraient traiter la question plus au long, la Chambre s'ajourna, et au grand désappointement des spectateurs, le vote fut forcément remis au lendemain.

SÉANCE DU 17 MAI.

Nous avons eu deux bons discours dans cette séance, ceux de MM. Huntington et H. Cameron; mais ce fut tout.

Le Haut-Canada en masse a pris la parole, et force nous fut d'attendre avec patience le vote sur la motion de non-confiance.

Il est un piège oratoire que beaucoup de nos députés, mais surtout ceux du Haut-Canada, mettent en usage très souvent; ils commencent tous leurs discours en disant, ou à peu près: "Je n'ai que quelques mots à faire entendre à la Chambre." Quelques mots, cela signifie: "Je vais parler pendant deux heures sans désemparer." Ce préambule est redoutable; mais ce n'est rien encore. Voici qui est plus affreux, c'est quand l'orateur commence en disant: "Je n'abuserai point de l'attention de la chambre..." Alors allez-vous-tout de suite; ceci veut dire: "Je me mets en état de parler quatre heures et je ne vous ferai pas grâce d'un mot." Vous êtes prevenu.

De même, il est certains députés qui se servent du piège suivant: "Si je ne craignais de me servir d'une expression trop forte, je dirais," etc. C'est alors qu'ils se permettent une expression des plus violentes et des plus coupables; mais on est retranché derrière un bastion, je dirais, donc je ne dis pas.

Dans tous les cas, il faut croire que les séances de la Chambre sont bien amusantes et ont beaucoup d'intérêt, puisqu'il y vient tant de monde, et surtout tant de dames. Et pourtant une soirée passée en Chambre est une épreuve bien pénible. Sur les meilleurs sièges, comme on est mal assis, comme on y est pressé! que la chaleur est étouffante dans ces galeries aux proportions si inhospitalières! Pour rester là immobile pendant six à sept heures, il faut se parler bien orgueilleusement du talent de ses amis. .... ou jouer bien délicieusement du ridicule de ses ennemis! C'est l'exaltation qui nous soutient au fort des supplices. Ah! pour supporter celui-là sans se plaindre, il faut aimer ou haïr.

Lady Monk assista aux deux séances dont nous venons de parler sur le même palier que les membres. Sa présence ne contribua pas plus à donner du décorum à ces séances.

Son costume était très simple, et contrastait agréablement avec les toilettes recherchées que l'on remarquait aux galeries. C'est un exemple qui part de très haut et qui devrait être suivi.

M. Arthur Rankin, représentant du comté d'Essex, a prêté serment et a pris son siège pendant cette séance. Il a pris la parole vers 11 h. et l'a gardée pendant près d'une heure. Il a terminé en disant qu'il voterait confiance en l'Administration actuelle.

Les débats ont continué encore pendant quelque temps, et enfin l'ajournement de M. Dorion à la motion de M. Gall, savoir: "Que l'Orateur ne laisse pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu: Que cette Chambre regrette que, dans un temps où l'on considère nécessaire, pour maintenir le crédit public et pourvoir aux exigences du service public, non-seulement l'augmentation considérable des taxes existantes, mais encore de recourir à des modes nouveaux et masqués de taxation, Son Excellence le gouverneur-général ait été conseillé de sanctionner un ordre en conseil dont l'effet sera de diminuer considérablement le revenu des canaux de la province, sans compensation quelconque," fut mis aux voix et rejeté sur la division suivante:

Pour: Messieurs Ault, Bell (Lamarck Nord), Biggar, Bourassa, Bowman, Brown, Burwell, Caron, Chambers, Coupal, Cowan, Dickson, Dorion, Dorion (Drummond et Athabaska), Dufresne (Iberville), Donaldson, Fortier, Gagnon, Geoffroy, Holton, Howie, Howard, Huntington, Huot, Joly, Labèque-Viger, Laframboise, Lapin, MacDonald (Glengarry), MacDonald (Toronto-Ouest), MacDonald (Cornwall), Macfarlane, MacKenzie (Lambton), MacKenzie (Oxford Nord), McKenney, McDougall, McKim, McLurey, McKellar, Mowat, Munro, Notman, O'Halloran, Piquet, Parker, Perrault, Pouliot, Remillard, Ross (Prince-Edouard), Ryma, Scatcherd, Scobie, Smith, (Toronto Est), Smith (Durham Est), Somerville, Straton, Thibaudau, Thompson, Walbridge (Hastings Nord), Wells, White et Wright (York Est).—62.

Contre: Messieurs Abbott, Alley, Archambault, Beauchien, Bell, Russell, Belloc, Blachet, Bown, Brasseur, Buchanan, Cameron, Carling, procureur-général Cartier, Cartwright, Caucion, Chapais, Cockburn, Conger, Cornélius, Currier, Daoust, DeBoncherville, Denis, Duckett, Dufresne (Montclair), Evanturel, Ferguson (Simcoe Sud), Ferguson (Frontenac), Galt, Gaudet, Harwood, Higginson, Irvine, Jackson, Jones (Leeds Sud), Knight, Langevin, Le-Bouthillier, procureur-général Macdonald, McGee, Morris, Pankineau, Pope, Poulin, Powell, Price, Rankin, Raymond, Robitaille, Rose, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Shanly, Simpson, Street, Sylvain, Taschereau, Tassé, Turcotte, Walsh, Webb, Wilson, et Wright (comté d'Ottawa).—64.

Nous n'avons pas le temps aujourd'hui de faire des commentaires sur le résultat de ce vote de non-confiance, ce sera pour la prochaine correspondance.

Toutefois, en terminant, admirons la conduite du parti libéral qui vient de prouver à la Minerve et au Journal de Québec qu'il est sincère et constant dans ses opinions, au risque même d'avoir une minorité de deux voix et d'être appelé infame minorité, malgré le peloton!

Virginia, sous Grant, est virtuellement terminée, et vit cependant la situation de la Virginie, les retards à Charleston, le désastre de la Rivière Rouge et l'état-général du pays, je recommande le 26 courant comme un jour de jeûne, de mortification et de prière."

Cette proclamation qui avait causé une grande excitation a été désavouée par le Président qui l'a déclaré controuvé, et le World ainsi que le Journal of Commerce ont été suspendus et leurs ateliers fermés pour avoir publié ce roman.

Les deux armées engagées en Virginie se sont reposées depuis vendredi pour se refaire un peu. Si nous en croyons les dépêches d'hier, la bataille a recommencé mercredi plus sanglante que jamais.

Voici comment le Courier des Etats Unis rend compte de la situation avant cette bataille: Bien que les dépêches de M. Stanton semblent rendre superflu un exposé de la situation, nous ne croyons pas inutile d'ajouter quelques détails dans lesquels le ministre ne saurait entrer. Nous remarquons que les dépêches sont très brèves en ce qui touche les opérations de la journée de jeudi après-midi. D'après ce que nous entrevoyons, la lutte s'est bornée, du côté des fédéraux, à garder les avantages gagnés le matin par Hancock; du côté des confédérés, à chercher à reprendre le terrain perdu. Tout prouve qu'il n'y eut pas de succès; Hancock s'étant tenu ferme et n'ayant subi aucune atteinte.

Les résultats déjà acquis par les fédéraux sont importants: c'est la première fois qu'ils forcent une armée confédérée à piler en Virginie. Cet avantage moral importe plus à nos yeux que les 18 canons, les drapeaux et les 8,000 prisonniers dont Grant s'est emparé. Cependant, il ne faut pas se faire illusion, ni penser que la campagne soit près d'être finie. L'armée de Lee est évidemment fort affaiblie, mais rien ne prouve qu'elle soit bien désorganisée ni que son moral soit abattu. Le plus grand de ces maux serait que Lee fût blessé et malade à Richmond comme le disent quelques dépêches.

Si le général Virginien est obstiné, Grant fera certainement autant et l'on peut compter qu'il cherchera à poursuivre vigoureusement ses avantages, à moins qu'il n'en soit absolument empêché par les mauvais temps et par la route. On lui envoie des renforts de Washington, dans les défenses sont occupées par les milices de l'Ohio; en fin on n'épargne rien pour combler les vides que lui coûte sa victoire.

Il est impossible de se faire une idée exacte de ces pertes. Par les chiffres auxquels on les évalueait mercredi, on peut juger de ce que sont les pertes de Lee après la bataille de jeudi. Les confédérés ont dû souffrir considérablement aussi; mais il n'en faudrait pas tirer l'induction qu'ils sont anéantis. Ce n'est pas le nombre des morts et des blessés qui perd une armée, c'est la démoralisation de ceux qui survivent. Tant qu'une armée n'est pas en proie à cette démoralisation, on peut s'attendre à ce qu'elle tienne bon.

Nous n'avons rien à ajouter aux dépêches de MM. Butler et Stanton relativement aux opérations contre le fort Darling. Là aussi, les deux partis font preuve d'une égale bravoure. Quant à l'occupation de Dalton, nous voyons que le ministre de la guerre ne fait pas mention des captifs ni des canons pris dont parle un télégramme de Cincinnati. L'avantage remporté par le général Schofield, l'a été dans l'extrême Est du Tennessee, et non sur les frontières de la Georgie.

Dans l'article suivant, le Memorial Diplomatique prouve, les documents en mains, que Garibaldi jouit d'une réputation d'homme d'Etat, de militaire qu'il n'a jamais justifiée. Nous en recommandons vivement la lecture à nos lecteurs, il est écrit de main de maître:

Garibaldi en Angleterre. Garibaldi reçoit en Angleterre des honneurs souverains. Les journaux de Londres affectent de répéter que rien n'a jamais égalé l'enthousiasme des manifestations dont il est l'objet. Il va visiter Portsmouth; l'Amirauté met à ses ordres un vaisseau de l'Etat, et l'Amiral commandant du port l'accompagne dans sa visite. Il assiste à une représentation de l'Opéra: le Times dit

qu'il n'a jamais publié si distingué n'avait rempli la salle. Les plus nobles lords et les hommes politiques les plus éminents, le chef du cabinet et le chef de l'opposition s'empressent également autour de lui. Le duc et la duchesse de Sutherland, qui ont sollicité la faveur d'être ses hôtes, le reconnaissent, quand il vient dans leur appartement, jusqu'au pied de l'escalier.

Tous les noms s'affaient devant celui de Garibaldi. Tous les plus vaillants héros sont dépassés, ceux-là mêmes qui ont fait la gloire et la fortune de l'Angleterre et dont les statues s'élèvent sur les places de Londres, lui sont sacrifiés. Wellington, après les grandes guerres où s'agitaient les destinées du monde, Nelson, après Trafalgar, n'ont pas eu, à Londres, une entrée solennelle comme celle que l'on a faite à Garibaldi. Il est proclamé, tout d'une voix, "le plus grand patriote du siècle." Les députations d'ouvriers et les vénérables représentants de la Cité de Londres luttent d'hyperboles et d'allusions dans les discours qu'ils lui adressent. Des députations de corporations et des villes ont voulu, par une insigne flatterie, revêtir, pour le visiter, le bizarre costume qu'il porte toujours, et se sont affublées de la fameuse chemise rouge.

Nous ne ferons pas ici des rapprochements qui seraient injurieux pour les noms illustres au-dessus desquels l'Angleterre place aujourd'hui celui de Garibaldi. Nous ne signalerons pas les ridicules exagérations de l'admiration et des respects qu'on lui prodigue. Mais il ne nous paraît pas hors de propos de jeter un coup-d'œil impartial et calme sur l'œuvre de ce personnage, à qui l'Angleterre a préparé avec tant de sollicitude une marche triomphale, et auquel elle fait un si bruyant cortège.

On fait de Garibaldi un grand homme de guerre; on lui attribue des succès éclatants. On en fait aussi un homme politique aux larges vues, qui serait l'initiateur d'un nouveau droit pour les peuples et d'un nouveau régime pour l'Europe.— Voyons. Ce n'est guère qu'en 1848 que Garibaldi a commencé à jouer un rôle. A-t-il arrêté un moment le retour offensif des Autrichiens surpris d'abord par une irruption révolutionnaire, et a-t-il sauvé les Piémontais de l'écrasement désastre de Novarre? Garibaldi a couru à Rome, y a reçu le commandement des troupes italiennes et y a été chargé d'organiser la défense contre l'armée française. Mais qui ne sait que, si le siège a duré longtemps, c'est que la France l'a bien voulu? Garibaldi n'y a été pour rien. Afin de ménager la Ville Eternelle et ses illustres monuments, l'armée française a évité de se servir des moyens d'attaque ordinaires. Garibaldi a pu exciter ses troupes, derrière leurs retranchements, à tuer bon nombre de nos braves soldats. Mais le siège a suivi invariablement ses mouvements réguliers, a marché jour par jour, du pas que le général français avait prescrit. Garibaldi n'en a pas retardé la fin d'une heure et n'en a pas diminué le succès.

Garibaldi s'était réfugié en Amérique. Toutes les contrées de ce vaste continent ont offert de belles carrières à l'ambition et à l'activité des Européens qui y apportent une véritable valeur.—Quelle importance personnelle Garibaldi s'y est-il fait reconnaître? quel rôle politique ou militaire y a-t-il joué? Il n'y a paru, si nous ne nous trompons, que dans les ports de commerce, comme commandant un petit bâtiment marchand, et ne sortant d'aucune façon de sa position obscure.

Les événements de 1859 retrouvèrent Garibaldi en Italie. Il y obtint un commandement dont il faisait grand bruit. Mais, en réalité, a-t-il pris sa part au succès de la campagne? a-t-il figuré dans les grandes batailles qui ont terminé la guerre? Nullement. Il commença seulement à se signaler après le traité de Villafranca, parmi les agitateurs qui ameutaient les Piémontais contre la paix à laquelle ils doivent une position inséparable en Italie et contre l'Empereur Napoléon qui leur a donné la Lombardie.

Les premières annexions faites en dehors de ce traité ne l'ont pas été, ni ne faut pas l'oublier, par Garibaldi, qui y est complètement étranger. Elles l'ont été directement par M. de Cavour, assisté par MM. Farini et Buoncompagni gouverneurs, l'un de l'Emilie, l'autre de la Toscane. C'est ainsi que la Romagne, la Toscane, Modène et Parme ont été réunis au Piémont, dans les premiers mois de 1860, sans que Garibaldi y ait concouru, ni par le conseil, ni par l'action, ni directement, ni indirectement.

Quelques mois plus tard, le roi Ferdinand de Naples venait de mourir. Il laissait pour successeur un enfant qu'il avait systématiquement tenu éloigné des affaires, et qui montait sur le trône sans aucune expérience, sans avoir reçu de l'éducation aucune des qualités qui font le roi et l'homme. Le moment parut bon à Turin. Une expédition contre les Etats du roi de Naples fut décidée. Il fallait un homme de main qui

s'en chargeât. Garibaldi fut choisi. Il fut décidé que l'on attaquerait d'abord la Sicile. Dès lors les préparatifs commencèrent. Garibaldi était autorisé à recruter des hommes, et une flottille s'organisa à Gènes. M. Thouvenel, alors ministre des affaires étrangères de France, protesta vivement à Turin contre la nouvelle expédition qui se préparait, de même qu'il avait protesté, par un de ses premiers actes (dépêche du 24 février 1860, du ministre des affaires étrangères au ministre de France à Turin), contre l'annexion de la Romagne et du grand duché de Toscane. A toutes ces protestations, M. de Cavour répondait en affirmant que le gouvernement de Turin n'était pour rien dans la pensée ou dans les préparatifs de l'expédition; qu'il la désapprouvait et s'y opposait par tous les moyens à sa disposition; que ces moyens étaient limités; qu'il avait à résister à un mouvement énergique de l'opinion publique et à un violent courant d'action; mais qu'enfin il faisait tout ce qu'il pouvait pour entraver l'expédition, et pour l'empêcher de partir.

On sut bientôt ce que valaient ces dénégations et ces promesses. L'expédition partit sans la voie et arriva à Marsala, sans avoir été embarrassée par le moindre effort de résistance du gouvernement de Turin.

Cependant tout était préparé, par les soins de M. de Cavour et par le zèle de ses agents, pour le succès de l'expédition de Garibaldi. Les fonctionnaires, les généraux et, par dessus tout, les ministres du roi de Naples étaient venus au Piémont. Bientôt maître de la Sicile, Garibaldi traverse le détroit sous la protection de la marine royale piémontaise. Les troupes napolitaines l'arrêtaient devant Reggio. L'ordre leur arrive de céder la place et de livrer le passage. Dès lors plus de combats, plus de résistance. M. Laborio Romano, premier ministre à Naples, avait écrit à Garibaldi—d'après des documents publiés et non contestés—qu'il irait au-devant de lui jusqu'à la frontière, ou l'attendrait à Naples pour lui en ouvrir les portes. Edifié ainsi sur la situation qui lui était faite et sur les facilités qui lui étaient assurées, Garibaldi quitte sa troupe, prend les devants, et court sur Naples avec quelques amis. Et même temps, M. Laborio Romano avait déclaré au jeune roi que l'armée et le peuple se prononceraient également contre lui; lui persoudait que toute résistance était impossible; le contraignait à abandonner sa capitale, et y préparait tout pour l'entrée de Garibaldi.

Le chef des partisans piémontais s'établit en dictateur à Naples, et le roi se retire à Gênes. Tout change aussitôt autour de ce prince. Délivré des traites qui gouvernaient, commandant et disposant en son nom des forces du pays, il retrouva une armée fidèle, des serviteurs dévoués, des conseillers courageux et des inspirations héroïques. Garibaldi, qui avait reçu de nombreuses recrues, vient faire le siège de Gaète. La résistance est vigoureusement organisée dans la place. La jeune reine montre l'exemple d'une inébranlable résolution et d'une infatigable énergie. Loin de s'affaiblir par la désertion, l'armée royale reçoit des renforts et des soldats qui viennent la rejoindre de tous les points du pays. Elle reprend l'offensive. La bataille du Volturne est engagée. Garibaldi, malgré son incontestable courage personnel, va être vaincu. Il pousse un cri de détresse qui est entendu de Naples. Le gouvernement de Turin, dès qu'il avait connu l'arrivée de Garibaldi dans cette capitale, y avait envoyé plusieurs bataillons. L'ambassadeur piémontais, naguère accredité près du roi de Naples, reconnaît le danger, voit qu'il est temps de lever complètement le masque, répond à l'appel de Garibaldi, et lance sur le chemin de fer ces bataillons, qui, arrivant sur le champ de bataille au dernier moment, enlèvent la victoire aux Napolitains. La marine piémontaise intervient ensuite, et c'est avec elle que le roi de Naples est forcé de capituler.

Où sont là les victoires éclatantes, les services exceptionnels, les grands faits réalisés, dont le mérite revient à Garibaldi? Garibaldi voulait établir, pour un certain temps, sa dictature à Naples. Mais le gouvernement de Turin ne juge pas à propos de laisser le pays sous le pouvoir du général, qui, livré aux conseils des exaltés du parti démagogique, venait de décréter une pension en faveur de la famille de Milano, récemment assassiné du roi de Naples. Il est décidé que le roi Victor-Emmanuel ira lui-même prendre possession de ses nouveaux Etats. Garibaldi doit aller au-devant de lui jusqu'à la frontière. Là, dans sa première conversation avec des autorités napolitaines,—nous ne citons toujours que des comptendous publics, et qui n'ont jamais été démentis—le roi rappelle qu'il avait offert à Garibaldi de l'artillerie pour son expédition; mais qu'en présence des dispositions du pays et de la mar-

chandise de la Sicile, Garibaldi traverse le détroit sous la protection de la marine royale piémontaise. Les troupes napolitaines l'arrêtaient devant Reggio. L'ordre leur arrive de céder la place et de livrer le passage. Dès lors plus de combats, plus de résistance. M. Laborio Romano, premier ministre à Naples, avait écrit à Garibaldi—d'après des documents publiés et non contestés—qu'il irait au-devant de lui jusqu'à la frontière, ou l'attendrait à Naples pour lui en ouvrir les portes. Edifié ainsi sur la situation qui lui était faite et sur les facilités qui lui étaient assurées, Garibaldi quitte sa troupe, prend les devants, et court sur Naples avec quelques amis. Et même temps, M. Laborio Romano avait déclaré au jeune roi que l'armée et le peuple se prononceraient également contre lui; lui persoudait que toute résistance était impossible; le contraignait à abandonner sa capitale, et y préparait tout pour l'entrée de Garibaldi.

Le chef des partisans piémontais s'établit en dictateur à Naples, et le roi se retire à Gênes. Tout change aussitôt autour de ce prince. Délivré des traites qui gouvernaient, commandant et disposant en son nom des forces du pays, il retrouva une armée fidèle, des serviteurs dévoués, des conseillers courageux et des inspirations héroïques. Garibaldi, qui avait reçu de nombreuses recrues, vient faire le siège de Gaète. La résistance est vigoureusement organisée dans la place. La jeune reine montre l'exemple d'une inébranlable résolution et d'une infatigable énergie. Loin de s'affaiblir par la désertion, l'armée royale reçoit des renforts et des soldats qui viennent la rejoindre de tous les points du pays. Elle reprend l'offensive. La bataille du Volturne est engagée. Garibaldi, malgré son incontestable courage personnel, va être vaincu. Il pousse un cri de détresse qui est entendu de Naples. Le gouvernement de Turin, dès qu'il avait connu l'arrivée de Garibaldi dans cette capitale, y avait envoyé plusieurs bataillons. L'ambassadeur piémontais, naguère accredité près du roi de Naples, reconnaît le danger, voit qu'il est temps de lever complètement le masque, répond à l'appel de Garibaldi, et lance sur le chemin de fer ces bataillons, qui, arrivant sur le champ de bataille au dernier moment, enlèvent la victoire aux Napolitains. La marine piémontaise intervient ensuite, et c'est avec elle que le roi de Naples est forcé de capituler.

Où sont là les victoires éclatantes, les services exceptionnels, les grands faits réalisés, dont le mérite revient à Garibaldi? Garibaldi voulait établir, pour un certain temps, sa dictature à Naples. Mais le gouvernement de Turin ne juge pas à propos de laisser le pays sous le pouvoir du général, qui, livré aux conseils des exaltés du parti démagogique, venait de décréter une pension en faveur de la famille de Milano, récemment assassiné du roi de Naples. Il est décidé que le roi Victor-Emmanuel ira lui-même prendre possession de ses nouveaux Etats. Garibaldi doit aller au-devant de lui jusqu'à la frontière. Là, dans sa première conversation avec des autorités napolitaines,—nous ne citons toujours que des comptendous publics, et qui n'ont jamais été démentis—le roi rappelle qu'il avait offert à Garibaldi de l'artillerie pour son expédition; mais qu'en présence des dispositions du pays et de la mar-

chandise de la Sicile, Garibaldi traverse le détroit sous la protection de la marine royale piémontaise. Les troupes napolitaines l'arrêtaient devant Reggio. L'ordre leur arrive de céder la place et de livrer le passage. Dès lors plus de combats, plus de résistance. M. Laborio Romano, premier ministre à Naples, avait écrit à Garibaldi—d'après des documents publiés et non contestés—qu'il irait au-devant de lui jusqu'à la frontière, ou l'attendrait à Naples pour lui en ouvrir les portes. Edifié ainsi sur la situation qui lui était faite et sur les facilités qui lui étaient assurées, Garibaldi quitte sa troupe, prend les devants, et court sur Naples avec quelques amis. Et même temps, M. Laborio Romano avait déclaré au jeune roi que l'armée et le peuple se prononceraient également contre lui; lui persoudait que toute résistance était impossible; le contraignait à abandonner sa capitale, et y préparait tout pour l'entrée de Garibaldi.

Le chef des partisans piémontais s'établit en dictateur à Naples, et le roi se retire à Gênes. Tout change aussitôt autour de ce prince. Délivré des traites qui gouvernaient, commandant et disposant en son nom des forces du pays, il retrouva une armée fidèle, des serviteurs dévoués, des conseillers courageux et des inspirations héroïques. Garibaldi, qui avait reçu de nombreuses recrues, vient faire le siège de Gaète. La résistance est vigoureusement organisée dans la place. La jeune reine montre l'exemple d'une inébranlable résolution et d'une infatigable énergie. Loin de s'affaiblir par la désertion, l'armée royale reçoit des renforts et des soldats qui viennent la rejoindre de tous les points du pays. Elle reprend l'offensive. La bataille du Volturne est engagée. Garibaldi, malgré son incontestable courage personnel, va être vaincu. Il pousse un cri de détresse qui est entendu de Naples. Le gouvernement de Turin, dès qu'il avait connu l'arrivée de Garibaldi dans cette capitale, y avait envoyé plusieurs bataillons. L'ambassadeur piémontais, naguère accredité près du roi de Naples, reconnaît le danger, voit qu'il est temps de lever complètement le masque, répond à l'appel de Garibaldi, et lance sur le chemin de fer ces bataillons, qui, arrivant sur le champ de bataille au dernier moment, enlèvent la victoire aux Napolitains. La marine piémontaise intervient ensuite, et c'est avec elle que le roi de Naples est forcé de capituler.

Où sont là les victoires éclatantes, les services exceptionnels, les grands faits réalisés, dont le mérite revient à Garibaldi? Garibaldi voulait établir, pour un certain temps, sa dictature à Naples. Mais le gouvernement de Turin ne juge pas à propos de laisser le pays sous le pouvoir du général, qui, livré aux conseils des exaltés du parti démagogique, venait de décréter une pension en faveur de la famille de Milano, récemment assassiné du roi de Naples. Il est décidé que le roi Victor-Emmanuel ira lui-même prendre possession de ses nouveaux Etats. Garibaldi doit aller au-devant de lui jusqu'à la frontière. Là, dans sa première conversation avec des autorités napolitaines,—nous ne citons toujours que des comptendous publics, et qui n'ont jamais été démentis—le roi rappelle qu'il avait offert à Garibaldi de l'artillerie pour son expédition; mais qu'en présence des dispositions du pays et de la mar-

Où sont là les victoires éclatantes, les services exceptionnels, les grands faits réalisés, dont le mérite revient à Garibaldi? Garibaldi voulait établir, pour un certain temps, sa dictature à Naples. Mais le gouvernement de Turin ne juge pas à propos de laisser le pays sous le pouvoir du général, qui, livré aux conseils des exaltés du parti démagogique, venait de décréter une pension en faveur de la famille de Milano, récemment assassiné du roi de Naples. Il est décidé que le roi Victor-Emmanuel ira lui-même prendre possession de ses nouveaux Etats. Garibaldi doit aller au-devant de lui jusqu'à la frontière. Là, dans sa première conversation avec des autorités napolitaines,—nous ne citons toujours que des comptendous publics, et qui n'ont jamais été démentis—le roi rappelle qu'il avait offert à Garibaldi de l'artillerie pour son expédition; mais qu'en présence des dispositions du pays et de la mar-

Où sont là les victoires éclatantes, les services exceptionnels, les grands faits réalisés, dont le mérite revient à Garibaldi? Garibaldi voulait établir, pour un certain temps, sa dictature à Naples. Mais le gouvernement de Turin ne juge pas à propos de laisser le pays sous le pouvoir du général, qui, livré aux conseils des exaltés du parti démagogique, venait de décréter une pension en faveur de la famille de Milano, récemment assassiné du roi de Naples. Il est décidé que le roi Victor-Emmanuel ira lui-même prendre possession de ses nouveaux Etats. Garibaldi doit aller au-devant de lui jusqu'à la frontière. Là, dans sa première conversation avec des autorités napolitaines,—nous ne citons toujours que des comptendous publics, et qui n'ont jamais été démentis—le roi rappelle qu'il avait offert à Garibaldi de l'artillerie pour son expédition; mais qu'en présence des dispositions du pays et de la mar-

Où sont là les victoires éclatantes, les services exceptionnels, les grands faits réalisés, dont le mérite revient à Garibaldi? Garibaldi voulait établir, pour un certain temps, sa dictature à Naples. Mais le gouvernement de Turin ne juge pas à propos de laisser le pays sous le pouvoir du général, qui, livré aux conseils des exaltés du parti démagogique, venait de décréter une pension en faveur de la famille de Milano, récemment assassiné du roi de Naples. Il est décidé que le roi Victor-Emmanuel ira lui-même prendre possession de ses nouveaux Etats. Garibaldi doit aller au-devant de lui jusqu'à la frontière. Là, dans sa première conversation avec des autorités napolitaines,—nous ne citons toujours que des comptendous publics, et qui n'ont jamais été démentis—le roi rappelle qu'il avait offert à Garibaldi de l'artillerie pour son expédition; mais qu'en présence des dispositions du pays et de la mar-

che rapide des événements, elle n'a pas été nécessaire.

Et maintenant, nous le demandons : quel était le véritable organisateur de l'expédition dans les Etats du roi de Naples ? qui en avait préparé, assuré d'avance le succès ? à qui en appartient le mérite ? qui a réuni ces Etats au Piémont ? qui a constamment dirigé les événements, et est resté, en définitive, le maître de la situation ? N'est ce pas M. de Cavour, qui avait fourni les moyens de l'expédition, qui avait traité avec tous ceux dont la trahison devait rendre la résistance impossible, qui avait fait occuper Naples par des troupes régulières tout de suite après l'entrée de Garibaldi, qui avait autorisé M. de Villamarina, ambassadeur piémontais, à jeter, à un moment décisif, ces troupes dans la balance, et qui a mis un terme, dès qu'il l'a jugé convenable, à la dictature de Garibaldi ? N'est ce pas lui, l'habile et audacieux ministre, qui a tout préparé et tout accompli, plutôt que le chef militaire, qui a été, il est vrai, son agent vigoureux, inébranlable, marchant droit au but marqué, mais rien de plus ?

Quelques mois plus tard, c'est encore M. de Cavour, sans Garibaldi cette fois, qui a organisé et fait réussir, malgré les nouvelles et les plus vives protestations de M. Thouvenel, qui sont allées cette fois jusqu'au rappel du ministre de France à Turin, l'invasion de plusieurs provinces des Etats pontificaux.

La supériorité de M. de Cavour sur Garibaldi, à tous les points de vue de l'intelligence politique, de la situation acquise dans le pays, et de l'autorité réelle, s'est, du reste, manifestée bientôt après, et avec éclat, sur une autre scène.

Garibaldi, irrité contre la politique générale de M. de Cavour et contre les actes les plus importants de cette politique, a voulu venir se placer en face du ministre et l'attaquer en plein Parlement. Quelqu'un député depuis plusieurs mois, il n'avait pas encore prononcé un mot dans la Chambre pour la première fois, au commencement du mois de mai 1861, à l'occasion d'une loi sur l'organisation de l'armée.

Il y venait, en définitive, que pour engager un duel entre ses prétentions et le pouvoir que M. de Cavour exerçait, entre les rêves dangereux d'un illuminé et la politique prudente d'un ministre éminent. Les attaques de Garibaldi ont été directes, violentes : elles n'ont pas été heureuses. Elles n'ont ébranlé le ministre, qui les a répondues avec une rare vigueur, ni entravé la chambre, qui a demandé à grand cri le rappel à l'ordre contre Garibaldi, et qui n'a accueilli aucune de ses propositions, ni entravé le pays, ni rétréci l'armée. Se portant sur le général Cialdini adressé alors à Garibaldi une lettre extrêmement sévère, et il ne ménageait ni son orgueil excessif, ni sa prétention de conserver en Italie un rôle tout personnel au-dessus de toutes les lois, ni ses refus de déférence pour le gouvernement du pays et pour le roi, ni le costume étrange et grotesque par lequel il affectait de se singulariser. Cette lettre, publiée par tous les journaux, a été, en outre, émise pendant plusieurs jours dans toutes les rues, à Turin, à Milan, partout. Après cet incident qui avait fait assister Garibaldi à deux séances, il a sié plus rarement à la chambre des députés.

Cependant M. de Cavour était mort, Garibaldi livré à ce sentiment personnel qui lui fait illusion sur sa force propre, a voulu tenter une nouvelle expédition, sans le gouvernement et même malgré le gouvernement de son pays. Cette fois, c'était contre Rome, occupée par une armée française, qu'il marchait avec une rare imprudence. On sait comment il a été arrêté à Aspromonte.

Ainsi, soutenu, poussé, guidé par le génie de M. de Cavour qui lui avait frayé la voie, et qui ne le perdait pas de vue dans sa marche vers un but marqué, qu'il tout concourait à la faire arriver, Garibaldi a réussi dans sa première expédition. Livré à ses propres forces, il a misérablement échoué dans la seconde. L'homme dont ces faits donnent la mesure, est-il bien, en effet, le héros de l'Italie ? Est-ce bien lui qui a réalisé, telle qu'elle existe, l'unité de l'Italie ? A-t-il dans son pays, où il reste séparé du gouvernement, une position immense et prépondérante qui le prépare à un grand rôle personnel ? Mérite-t-il, enfin, par les faits accomplis ou par ce que l'on peut attendre de lui, le haut prestige sur lequel on le place en Angleterre, les acclamations qu'il y inspire ?

Garibaldi est-il né seulement en Angleterre pour y recueillir des satisfactions d'amour-propre et s'y enivrer de ses succès personnels ? Y a-t-il cherché des inspirations et des moyens pour quelque nouvelle expédition contre Rome ou Venise, en Hongrie ou en Pologne ? Nous ne savons. Mais le peuple, la haute société anglaise et les membres mêmes du gouvernement semblent peu sérieux dans les premiers cas, lorsqu'ils se livrent avec tant de clat à un engouement si peu justifié ; dans le second, n'agissent-ils pas bien légèrement en encourageant, plus qu'il ne le voudraient sans doute, des entreprises fautes au regard de l'Europe et que la politique de l'Angleterre doit particulièrement condamner ?

Faits Divers.

Monsieur Dominique Ducharme, actuellement à Paris, et au bénéfice duquel il a été donné un Concert le 18 février dernier, de-ira exprimer toute sa reconnaissance aux amis qui ont organisé ce Concert et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager en y assistant.

M. D. Ducharme a reçu toutes dépenses payées, la somme de \$108, qui est un fort joli cadeau de la part des citoyens de Montréal à saisi, actif et très flatte de ce résultat qui montre que notre ville n'est pas ingrate, ni oublieuse de ceux qui ont contribué à lui faire passer deux heures agréables. M. D. Ducharme, de son côté, n'oublie pas ceux qui se sont soulevés de lui, et il fera tous ses efforts pour que ses progrès leur fassent honneur et que ses succès soient la récompense de leur louable générosité. A ceux surtout qui se sont prêtés plus directement en faisant partie de son Concert, M. D. Ducharme joint une reconnaissance toute particulière, et espère qu'ils voudront bien agréer ses plus sincères remerciements.

Il doit aussi exprimer toute sa gratitude au RR. PP. Jésuites du Collège Ste. Marie, qui sur leur obligeance de lui donner un bon sur leur maison de Paris sans se faire payer le change qu'ils étaient en droit d'exiger et qu'ils ont chargé sur leur propre compte.

M. D. Ducharme suit le Conservatoire de Paris en qualité d'auditeur, et a pour professeur Monsieur Marmontel. Ce savant professeur a exprimé toute sa satisfaction sur l'enseignement que M. D. Ducharme a reçu et qu'il apprécie en tout point et avec beaucoup d'éloges la méthode d'enseignement de son professeur, Monsieur Paul Léonard.

Nous demandons pardon à ce Monsieur de cingler peut-être sa modestie ; mais c'est une chose que M. D. Ducharme, de la part de M. Marmontel, nous a recommandé tout spécialement d'exprimer publiquement à Monsieur Léonard.

Les journaux français et anglais de cette ville ont eu la complaisance de prêter leurs colonnes pour le Concert de M. D. Ducharme, dont nous avons reçu l'expression de ses plus vives reconnaissances ; car ce ne sont pas eux qui ont le moins contribué à augmenter le bénéfice. A tous donc, remerciements jusqu'au retour.

L'«*Hibernian*» arrive mardi à Québec amené 300 émigrés qui sont partis, les uns pour le Haut-Canada, les autres pour les Etats-Unis.

Le constable Bissenette a fait mardi matin une descente dans les champs qui avoisinent le chemin Papineau, et a arrêté seize femmes de mauvaise vie que la Cour de Police a envoyées depuis en prison.

Un sergent du 60ème Régiment stationné en cette ville, nommé Charles Derivon, s'est suicidé samedi dernier au moyen d'une forte dose d'opium. On a trouvé dans son havresac la lettre suivante qui explique la cause de sa mort : «*Je suis fier, pauvre, difforme et à moi-même insupportable. Je suis ambuleux sans habileté, vain sans beauté. La nature s'est trompée dans mon organisation, je le sens, et pour cela j'en suis avec la vie. Quelqu'un peut-il me blâmer ?*»

Les nommés Louis Dagenais, ancien Contre-maître Francis Lalumière ont été arrêtés par la Police sans accusation d'avoir volé et vendu des habits militaires appartenant à la Compagnie des Chasseurs Canadiens du capitaine Signard. Ils subissent leur procès ces jours-ci.

Un allemand du nom de Gotlieb Wilhelm demeurant en cette ville, que Laguchetière, s'est noyé dimanche dernier en descendant de St. Lambert dans une petite chaloupe que le courant lit chavirer.

Parmi les photographes que nous avons à Montréal, MM. Bazinet et Cie comptent sur un rang distingué. Ces messieurs, après de laborieux efforts, ont fait leur atelier un établissement de première classe. Ils sont d'ailleurs parfaitement bien entendus et ont avec plaisir que nous constatons que cet encouragement est bien mérité ; il y est difficile, en effet, de rencontrer à la fois plus de ponctualité, d'exactitude et de politesse, et ce sont des titres qui ont droit à l'encouragement du public. Nous recommandons donc de nouveau l'établissement Bazinet & Cie.

Mariage. — A la Cathédrale de cette ville, le 19 courant, par Sa Grandeur Mgr de Montréal, ont été célébrés les noces de M. et Mme LeBlanc, le premier cousin et le second cousin de la mariée, Alphonse Desjardins, Ecr. Avocat, à Mademoiselle Virginie, fille aînée de Robert Paré, Ecr.

Décès. — En cette ville, le 17 du courant, à l'âge de 11 mois, Marie Rosine Zéphérine, enfant de M. Zéphirin Gosselin, comte-marchand.

— A St. Hyacinthe, le 12 du courant, Dame Emélie Hamel, épouse de M. Louis Glada, à l'âge de 37 ans et 11 mois.

— Elle est venue, quelques minutes seulement, à passer devant le bâtiment de recevoir la sainte communion en sorte qu'on peut dire qu'elle est enlevée à la sainte communion, repassant sur le seuil de son domicile.

Cette précieuse faveur est sans doute une récompense accordée à sa constante piété et sa vertu de mère chrétienne.

Cette douce pensée fera la consolation de Pépoux affligé et de la nombreuse famille qui l'entoure pour peiner sa perte.

PAR LE TELEGRAPHE. RAPPORT POUR L'Ordre. CONSEIL LÉGISLATIF. Séance du 18 mai.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 heures. Un bill de nature privée est lu et adopté par l'hon. M. Currie. Un autre est lu une seconde fois ; celui de l'hon. M. Saurborn pour amender la loi du Bas-Canada relative à l'exécution des testaments est lu une troisième fois et adopté, et le Conseil s'ajourne. Québec 19 mars.

Sur motion de l'hon. M. Currie le bill concernant les convictions sommaires dans Haut-Canada est lu une 3ème fois et adopté, ainsi que celui concernant l'extension de la juridiction des magistrats qui fut présentée pour la 3ème fois par l'hon. M. McCrea.

Le Conseil adopta ensuite le 4ème rapport du comité conjoint des impressions, puis il s'ajourna.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Séance du 18 mai. L'Orateur prend le fauteuil à 3 heures. Deux bills privés sont introduits. En réponse à M. McConkey, l'hon. J. A. McDonald dit que c'est l'intention du gouvernement de mettre sur le tapis, pendant le Haut et le Bas-Canada, la loi concernant le paiement des témoins assignés dans les causes criminelles. L'hon. Premier ajouta que le gouvernement n'avait pas encore décidé, cependant, si la pratique bas-canadienne serait choisie, ou si le choix tomberait sur le mode suivi dans le Haut-Canada.

En réponse à M. J. B. E. Dorion, l'hon. M. Chapais dit que les employés dans les steamers provinciaux, qui avaient été notifiés par le ministre McDonald-Dorion que leurs services ne seraient plus requis après le mois d'avril dernier, ont été maintenus dans l'exercice de leurs charges, attendant que la vente de ces steamers n'ait pu lieu, et que l'on se proposait de s'en servir comme auparavant. En réponse à M. Denis, l'hon. M. Chapais dit que c'est l'intention du gouvernement de s'enquérir et faire rapport sur les dommages encourus par le gouvernement sur le canal de Beauharnois.

En réponse à M. Thompson, l'hon. J. A. McDonald dit que le gouvernement avait commencé à s'occuper de la question de savoir si les chemins d'Hamilton et de Point Dover, et d'autres chemins qui se trouvent dans la même position, seraient maintenus sous la coupe du département des travaux publics, ou offerts aux municipalités, ou, par soumissions, aux compagnies particulières. Si le gouvernement, ajoute l'hon. ministre, conserve les dits chemins, le port de Caledonia sera bâti et d'autres réparations nécessaires seront faites. En réponse à M. O'Halloran, l'hon. M. Cartier dit que c'est l'intention du gouvernement d'introduire une mesure relative à la nomination de magistrats stipendiaires dans les districts ruraux du Bas-Canada, excepté les districts de Québec et de Montréal. Ces magistrats seraient payés à même les fonds des jurés et des édifices publics du Bas-Canada et seraient autorisés de présider dans leurs districts respectifs à des Sessions de Quartier.

En réponse à M. O'Halloran, l'hon. M. J. A. McDonald dit que c'est l'intention du gouvernement d'accepter les services des compagnies de volontaires formées dans le comté de Missisquoi, mais qui ne sont pas encore gérées. Sur motion de M. Durkin la Chambre a adopté un comité général pour considérer le bill sur la température. Un débat eut engagé sur ce bill au départ de cette dépêche. Québec 19.

Hier soir, la Chambre fut occupée toute la séance par la considération du bill de M. Dunkin sur la température. Plusieurs amendements furent faits, et il fut ensuite ordonné de réimprimer le bill avec les amendements et de le représenter lundi prochain pour sa troisième lecture. Puis la Chambre s'ajourna à 10 1/2 h.

Sur motion de M. Rose, permission est accordée au comité de l'élection de Russell de s'ajourner jusqu'au 25 courant.

M. McDougall présente un projet de loi concernant les pêcheries. M. Rose propose une adresse demandant copie de l'état des balances restant non payées le 31 décembre dernier des appropriations préalablement faites par un acte de la Législature.—Accordé.

NOUVEAUTÉS DE SAISON PAR BROWN & CIE. GENERAL SALE ROOMS, BATAISSE DUBOIS, 183, RUE NOTRE-DAME.

Les soussignés ont reçu instruction des Exécuteurs de la succession de feu le Juge en Chef L'HON. SIR L. H. LAFONTAINE de vendre par encan, VENDREDI, le 20 MAI, ET LES JOURS SUIVANTS, TOUS SA BIENNE MEUBLES DE MENAGE, etc.

BIBLIOTHEQUE DE PRIX 5,000 VOLUMES. Classés sous les titres suivants : POLITIQUE CANADIENNE ET AMERICAINNE, HISTOIRE, LOI FRANÇAISE, LOI ANGLAISE, SCIENCE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, etc.

AVIS AU PUBLIC MUSICAL. Laurent, Laforce & Cie, 101, RUE NOTRE-DAME.

LA FONTAINE, QUI CONTINERA. Aujourd'hui, et les jours suivants, 1 HEURE ET 7 HEURES P. M. DANS LES SALLES D'ENCAN DE PROWN, BATAISSE DUBOIS, 183, RUE NOTRE-DAME.

AVIS. EST par le présent donné qu'à la prochaine Session du Parlement Provincial, l'UNION BIENVEILLANTE DE ST. ROCH DE MONTREAL sera appliquée pour un Acte d'incorporation. Par ordre, L. V. BLANCHARD, Secrétaire.

GLACE ! GLACE ! HOTELS, BATEAUX, etc., fournis de GLACE en grandes ou petites quantités, pour la Saison ou autrement, à Termes très-modérés. S'adresser à LAMPOUGH & CAMPBELL, Apothecaries' Hall.

BOIS. JORDAN & BERNARD, Marchands de Bois, Coin des Rues Craig et St. Denis, et Coin des Rues Sanguinet et Craig, et sur les Quais, en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal, offrent en vente un grand Assortiment de PLANCHES DE PIN de 3 pouces, 1re, 2nde et 3me qualité, et de toutes les autres communes.—Aussi, PLANCHES de 11 pouces, 1re, 2nde et 3me qualité, MA CRÉBRES 1 et 11 pouces, diff. très-bonnes qualités, COULOMBAGES, toutes grandeurs, bonnes et communes, que l'on vendra à PRIX MODÉRÉS, et 45,900 pieds de CRÉBRE.

Glace ! Glace ! LES Soussignés ont la Glace en recevant deux fois les samedis pendant la Saison. La distribution de l'après-midi sera pour l'usage du Dimanche.

Corsets de Dames, L'Alexandrina le Petit Kallizon, l'Oxford, la Vespa, l'Espagnol, l'Araignée, la Cerise, etc., etc., ne peuvent pas être approchés en Canada pour l'élegance et le confort.

Le Magasin du Peuple EST la bonne place pour acheter vos CHAPEAUX, CASQUETTES, etc. A L'ENSEIGNE DU GROS CHAPEAU NOIR. No. 123, Rue Notre-Dame. Vis-à-vis des Devins & Bolton.

Vento par Encan. PAR BROWN & CIE. GENERAL SALE ROOMS, BATAISSE DUBOIS, 183, RUE NOTRE-DAME.

Les soussignés ont reçu instruction des Exécuteurs de la succession de feu le Juge en Chef L'HON. SIR L. H. LAFONTAINE de vendre par encan, VENDREDI, le 20 MAI, ET LES JOURS SUIVANTS, TOUS SA BIENNE MEUBLES DE MENAGE, etc.

BIBLIOTHEQUE DE PRIX 5,000 VOLUMES. Classés sous les titres suivants : POLITIQUE CANADIENNE ET AMERICAINNE, HISTOIRE, LOI FRANÇAISE, LOI ANGLAISE, SCIENCE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, etc.

AVIS AU PUBLIC MUSICAL. Laurent, Laforce & Cie, 101, RUE NOTRE-DAME.

LA FONTAINE, QUI CONTINERA. Aujourd'hui, et les jours suivants, 1 HEURE ET 7 HEURES P. M. DANS LES SALLES D'ENCAN DE PROWN, BATAISSE DUBOIS, 183, RUE NOTRE-DAME.

AVIS. EST par le présent donné qu'à la prochaine Session du Parlement Provincial, l'UNION BIENVEILLANTE DE ST. ROCH DE MONTREAL sera appliquée pour un Acte d'incorporation. Par ordre, L. V. BLANCHARD, Secrétaire.

GLACE ! GLACE ! HOTELS, BATEAUX, etc., fournis de GLACE en grandes ou petites quantités, pour la Saison ou autrement, à Termes très-modérés. S'adresser à LAMPOUGH & CAMPBELL, Apothecaries' Hall.

BOIS. JORDAN & BERNARD, Marchands de Bois, Coin des Rues Craig et St. Denis, et Coin des Rues Sanguinet et Craig, et sur les Quais, en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal, offrent en vente un grand Assortiment de PLANCHES DE PIN de 3 pouces, 1re, 2nde et 3me qualité, et de toutes les autres communes.—Aussi, PLANCHES de 11 pouces, 1re, 2nde et 3me qualité, MA CRÉBRES 1 et 11 pouces, diff. très-bonnes qualités, COULOMBAGES, toutes grandeurs, bonnes et communes, que l'on vendra à PRIX MODÉRÉS, et 45,900 pieds de CRÉBRE.

Glace ! Glace ! LES Soussignés ont la Glace en recevant deux fois les samedis pendant la Saison. La distribution de l'après-midi sera pour l'usage du Dimanche.

Corsets de Dames, L'Alexandrina le Petit Kallizon, l'Oxford, la Vespa, l'Espagnol, l'Araignée, la Cerise, etc., etc., ne peuvent pas être approchés en Canada pour l'élegance et le confort.

Le Magasin du Peuple EST la bonne place pour acheter vos CHAPEAUX, CASQUETTES, etc. A L'ENSEIGNE DU GROS CHAPEAU NOIR. No. 123, Rue Notre-Dame. Vis-à-vis des Devins & Bolton.

Vento par Encan. PAR L. DENANY. Le soussigné, ayant fait des arrangements avec MM. JACQUES & HAT, les Manufacturiers de MEUBLES les plus considérables dans l'Amérique Britannique du Nord, pour vendre leurs Ouvrages de Peinture, et il aura durant la Saison des VENTES HEBDOMADAIRES et SEMI-HEBDOMADAIRES.

Plais de reconnaissance pour le patronage très-libéral qu'il a reçu depuis son établissement en cette ville, le soussigné espère, par la stricte attention qu'il apporte à la transaction des affaires, en mériter la continuation. Il informe les personnes qui voudraient disposer de leurs MEUBLES DE MENAGE et d'autres EFFETS, qu'il traitera avec elles aux termes les plus favorables quant aux commissions. Un acompte de 33 pour cent sera accordé, pour toutes avances.

Compagnon-Barbier DEMANDE. UN BON COMPAGNON-BARBIER trouva de l'emploi permanent en s'adressant au No. 55, Grande Rue St. Laurent.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE JOURNALIERE DE VAPEURS DE LA MALLE ROYALE. Montréal et Québec.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

NOUVEAU BUREAU D'AGENCE. LE soussigné informe le public qu'il a établi un BUREAU D'AGENCE chez M. GARAU, Avocat, Rue St. Vincent, No. 25, pour la collection de Comptes, Villes Créancières et la distribution de Cartes funéraires, etc. Résidence privée, 225, Rue Ste. Catherine. S. MARTIN.

S. MINTZ & CIE., MANUFACTURIERS DE CHAPEAUX, CAPS, etc. 10, Rue St. Lambert, No. 10, 3e Porte de la Rue Notre-Dame, vis-à-vis M. METSKE.

STATIONER'S HALL, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. JEAN. MURRAY & CIE., tout en remerciant le public pour le patronage qu'il leur a accordé jusqu'ici, l'informent respectueusement qu'ils ont ouvert les COMBODIS BATAISSE DUBOIS, qu'ils ont rendus convenables à leur genre de Commerce, et qu'ils sont prêts à montrer un Assortiment complet de

Papeterie Générale. BLANCS DE LIVRES, NECESSAIRES D'ECOLE, NECESSAIRES DE MAISONS COMMERCIALES, LIVRES DE PRIERE, LIVRES POUR PRESENTS ET LIVRES DE FANTAISIE, PAPIERS POUR ALBUMS, ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES, en grande variété, ESTAMPILLES DE POSTES.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE. Formant une Ligne directe entre QUEBEC, MONTREAL, KINGSTON, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA et LEWISTON.

POUR L'OUEST : Laissez le BASSIN du CANAL, Montréal, à 9 heures, TOUS LES SAMEDIS (excepté les Dimanches), et lachez à l'arrivée des Trains laissant la Station de la Rue Bonaventure à MIDI, pour

POUR L'EST : Les Steamers voyagent en connexion avec ceux de la Malle pour QUEBEC, et avec le Steamer MAGNET pour la Baie Murray, Rivière-du-Loup et Rivière Saguenay.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.

AVIS. LES soussignés desirant annoncer qu'ils ONT DÉMÉNAGÉ. Grande Rue St. Jacques.



